

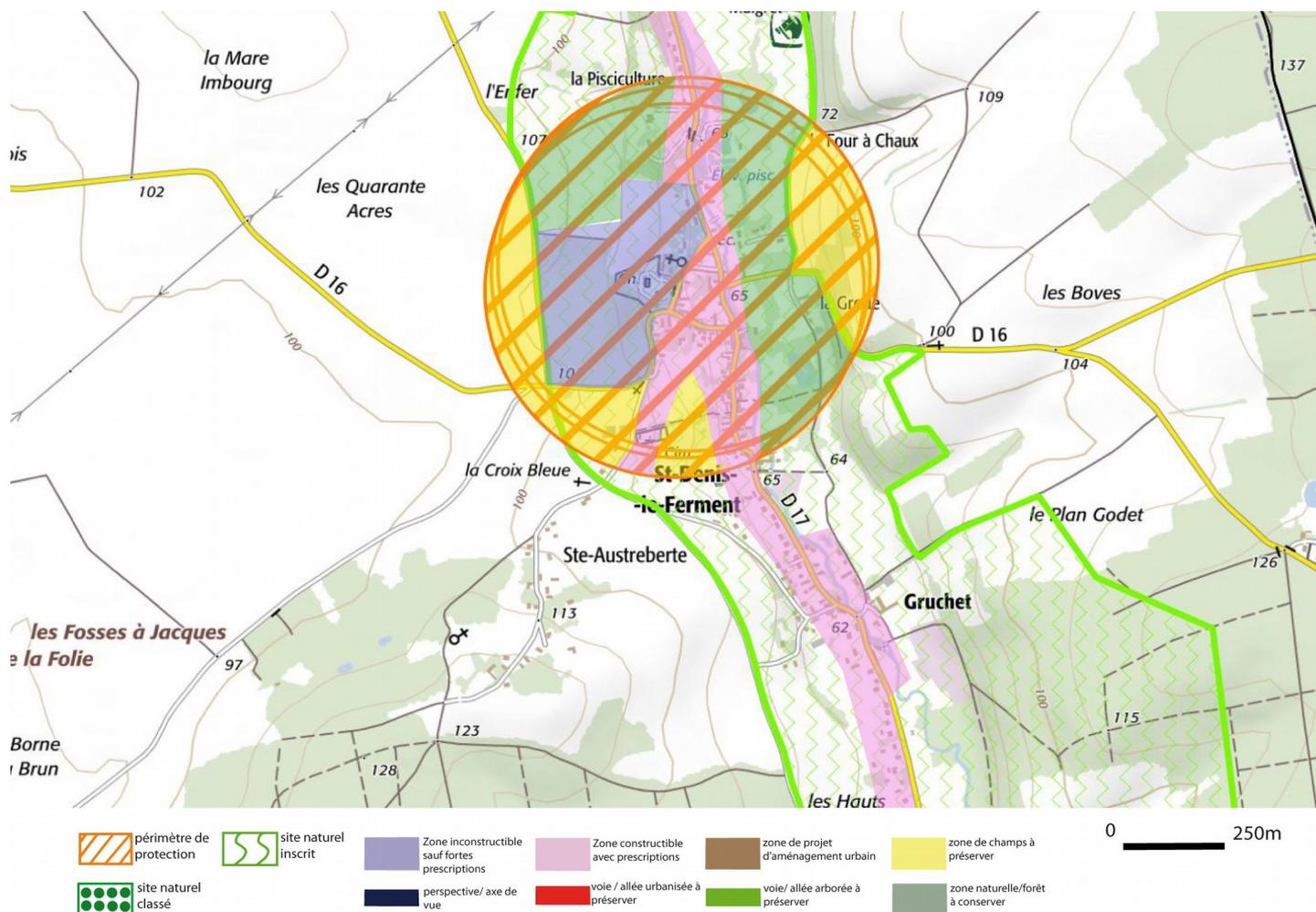
Saint Denis le Ferment > Château

La Vallée de la Levrière est site inscrit.

La porte d'entrée du château a été classée monument historique le 11 mai 1921.

Au XVII^e siècle, Robert de Gaillardbois, propriétaire du domaine, fait démolir le château féodal et entreprend la construction de l'édifice actuel. Par la suite, le pavillon central reçoit l'adjonction de deux ailes symétriques, mais la partie sud de l'édifice est détruite par un incendie en 1883. Inspiré par le classicisme de l'époque, le château présente des façades en briques couronnées par une toiture à la mansarde en ardoises. Le domaine comprend également les ruines d'un colombier circulaire en briques, ainsi qu'une remarquable glacière voûtée en pierres, située en sous-sol. La porterie du château est composée d'une entrée carrossable, signalée par une élégante arcade en briques, et surmontée d'un pavillon central. Deux tourelles, coiffées chacune par un dôme d'ardoises, encadrent le pavillon et mettent en valeur l'accès au domaine.

Situé à flanc de coteau, le domaine jouxte le centre du village (la porterie donne sur la rue de l'église). Cette position privilégiée crée des vues sur l'église (inscrite), la croix Renaissance (inscrite), les maisons alentours, ainsi que sur le coteau boisé derrière le château. Les qualités patrimoniales et paysagères du site (le centre du village, le domaine, le coteau) sont donc à préserver.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La vue sur l'église depuis le domaine

Les ruines du colombier



Une construction à pan de bois

Le château

La porterie protégée MH

Pour la zone

en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre, en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour plus de détails sur les prescriptions, se référer à la fiche église « Saint-Denis-le-Ferment »

Pour la zone en bleu clair

Pour le reste du périmètre de 500m

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Photographies de l'existant

